

DISPOSITIONS POUR LA SAISON 2025-2026

Adoption : 16/05/2025
Entrée en vigueur : 01/07/2025
validité : permanente
nombre de pages : 1

1. DATES D'INSCRIPTION

La date limite de désistement est fixée au 15 juillet 2025. Au-delà, les équipes encourent les sanctions exposées en annexe n°2 du présent règlement.

La date limite de réception des dossiers d'inscription pour la saison 2025-2026 est fixée au **20 août 2025**.

2. ENGAGEMENT DU CHAMPIONNAT INTERCLUBS

Championnat interclubs : **250 €**

Barrages R2/D1 et rencontres particulières de classement : **pas de frais d'inscriptions**

3. AIDE À L'ACCUEIL DES JOURNÉES

30 € par rencontre

Cette aide n'a pas pour objet de rembourser les frais de volants ou de repas d'une équipe qui reçoit un ICR.

Cette aide sera conditionnée au rapport du juge arbitre.

En cas de déficit majeur dans l'organisation d'une journée ou dans la qualité d'une salle, l'aide pourra ne pas être attribuée à l'organisateur.

4. DROITS DE CONSIGNATION

Cf. Règlement d'Examen des réclamations et Litiges de la FFBad

5. DATE DES BARRAGES

La date **des rencontres particulières de fin de saison et des** barrages R2/D1 est fixée au **Dimanche 21 juin 2026**.

6. ÉQUIPES DÉPARTEMENTALES ET BARRAGES R2/D1

La date limite de communication par les Commissions Départementales Interclubs des noms et des coordonnées des 3 premières équipes de leurs championnats respectifs pour la saison 2025-2026 est fixée au **27 avril 2026**.

7. ADRESSES

Si les rencontres ne se déroulent pas sous forme dématérialisée, formulaires et Feuilles de matchs à renvoyer dans les 3 jours à interclubs@lbfcbad.fr.